



Derrière le langage branché de LREM et du président Macron, les tenants du néo-libéralisme sont plus que jamais à l'offensive pour avancer plus loin sur la voie de la déréglementation, de la destruction des solidarités et des services publics, de la mise en concurrence de chacun-e contre tout-es.

Un peu de cosmétique pour revenir à la charge en se présentant comme « modernes ».

**Les universités** en grande difficulté budgétaire depuis la loi LRU ont vu le nombre d'enseignant.e.s-chercheurs-euses diminuer, la précarité des personnels s'accroître et l'offre de formation se réduire. La hausse démographique due au baby-boom des années 2000 n'a pas été anticipée et plusieurs filières en tension ont décidé de sélectionner les étudiant-e-s par le tirage au sort. Les dysfonctionnements d'APB servent de point d'appui pour avancer LA solution : la sélection à l'entrée de l'universitaire. Le sujet a été travaillé par des think-tanks libéraux qui défilent dans les médias afin de présenter leurs études statistiques, leurs analyses et leurs solutions lesquelles rejoignent les annonces des ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Les difficultés sociales des étudiant-e-s toujours plus nombreux-euses à travailler pour financer leurs études sont peu analysées. L'accent est mis sur le taux d'échec en licence chez les bacheliers professionnels mais ceux-ci sont très peu à s'inscrire à l'université. La notion même d'échec n'est pas creusée. Ce qui apparaît clairement en revanche c'est la volonté de trier, classer les élèves le plus tôt possible, dès le début du lycée, ce qui réduira les opportunités de poursuivre des études longues pour une bonne partie des jeunes issu-e-s des classes populaires.

Les orientations prises sur le 1er cycle universitaire auront des conséquences sur le baccalauréat et le lycée, à la fois sur les modalités d'évaluation, les contenus et l'organisation des enseignements. Le ministre ne cache pas sa volonté d'introduire le contrôle continu.

**Le lycée** connaît déjà la multiplication des évaluations locales et en cours d'année (ECA), mettant à mal le caractère national de l'examen, entraînant des pertes d'heures d'enseignement et perturbant le bon déroulement des cours. Une forme de contrôle continu intervient de facto dans l'orientation post-bac puisque APB se base sur les bulletins de première et terminale, ce qui a des conséquences sur la relation pédagogique, peut engendrer des tensions et avoir un effet négatif sur l'apprentissage. Un rapport du Ministère sur « le suivi de la rénovation de la voie professionnelle » de mai 2012 (p.25-26-p.33) souligne lui-même le caractère chronophage du CCF (Contrôle en Cours de Formation), les coûts cachés importants que celui-ci engendre et précise que :

« le CCF est aujourd'hui un mode d'évaluation qui [...] risque de générer des détours de pratiques évaluatives compromettant la qualité de la certification donc du diplôme ».

**Il est urgent de défendre un certain nombre de principes pour le baccalauréat** : exigence d'épreuves terminales, nationales et anonymes, fin des évaluations locales et en cours d'année, refus de tout contrôle continu, maintien du bac comme 1er grade universitaire.

**Il faut lutter pour obtenir des moyens pour l'université mais aussi développer la réflexion autour d'un autre projet pour le lycée** : un lycée ambitieux, polytechnique, basé sur l'unification des trois voies et qui préparerait les élèves à un diplôme national, seul prérequis pour l'accès à l'enseignement supérieur.